RESUME. Volume 1, numéro 1 · 2026

La dialectique de la mémoire de l'esclavage

Pierre Michelot Jean Claude

Mots-clés : Patrimonialisation ; mémoire de l'esclavage ; communication publique ; Haïti ; Unesco ; politique culturel

Keywords : Patrimonialization; memory of slavery; public communication; Haiti; Unesco; cultural policy

Résumé

La mémoire de l'esclavage constitue un patrimoine commun et vivant, incarné par une multitude d'objets culturels, matériels et immatériels légués par la période esclavagiste. En considérant la patrimonialisation comme un phénomène de communication publique, cet article vise à analyser le rôle des discours publics dans la construction sociale de la mémoire de l'esclavage, appréhendée dans sa dimension patrimoniale. En adoptant une approche critique, l'article fait état d'un certain antagonisme entre les discours produits par des instances internationales, telles que l'UNESCO, et la manière dont ces mémoires sont abordées localement. Les institutions se retrouvent ainsi prises entre deux feux : valoriser une mémoire imposée par l'extérieur ou continuer à glorifier une révolution nationale qui omet la dimension victimaire de l'histoire esclavagiste. Le défi autour de cette patrimonialisation réside donc dans la mise en place d'une politique culturelle incluant une stratégie de communication adéquate permettant de produire et de diffuser un discours haïtien inclusif, prenant en compte le défi de réappropriation, par les Haïtiens eux-mêmes, de leur propre histoire, constituée à la fois de fierté et de souffrances.

Abstract

The memory of slavery constitutes a common and living heritage, embodied by a multitude of cultural objects, both tangible and intangible, bequeathed by the slave period. Considering heritage as a phenomenon of public communication, this article aims to analyze the role of public discourse in the social construction of the memory of slavery, apprehended in its heritage dimension. Based on a critical approach to heritage communication, the article points to a certain antagonism between the discourses produced by international bodies such as UNESCO, and the way in which these memories are approached locally. Institutions thus find themselves caught in the crossfire between valorizing a memory imposed from the outside and continuing to glorify a national revolution that omits the victimized dimension of slavery history. The challenge surrounding this patrimonialization therefore lies in the implementation of a cultural policy including an appropriate communication strategy to produce and disseminate an inclusive Haitian discourse that considers the challenge of reappropriation by Haitians themselves of their own history made up of both pride and suffering.

Pour citer cet article

Jean Claude, P. M. (2026). La dialectique de la mémoire de l'esclavage. *RESUME, 1*(1), 76–93. https://doi.org/10.68181/khked326

© Pierre Michelot Jean Claude, 2026. Publié par *RESUME : Revue d'Enquêtes & Savoirs Universitaires Multidisciplinaires Essentiels*. Article en libre accès, diffusé sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0).

Introduction

Le patrimoine issu de la traite négrière et de l'esclavage peut « devenir un vecteur de réconciliation, d'éducation et de développement » (UNESCO, 2014, p. 9). Dans le cadre du projet Route de l'esclave, initié en 1994 et rebaptisé Route des personnes mises en esclavage en 2022, la mémoire de l'esclavage est ainsi envisagée sous sa dimension patrimoniale, en tant que patrimoine commun et vivant, incarné par une multitude d'objets culturels, matériels et immatériels, légués par la période esclavagiste. Les acteurs nationaux et internationaux sont encouragés à « promouvoir la préservation, la gestion et la valorisation » de cet héritage (UNESCO, 2018, p. 17).

En considérant la patrimonialisation comme un phénomène de communication publique, cet article vise à analyser le rôle des discours publics dans la construction sociale de la mémoire de l'esclavage, appréhendée dans sa dimension patrimoniale. Dans le cadre des pratiques communicationnelles visant à mettre en valeur le patrimoine culturel, en quoi les discours publics participent-ils à la patrimonialisation de la mémoire de l'esclavage ?

1. Les discours publics dans la construction sociale du patrimoine culturel

« Ce n'est pas le passé qui produit le présent, mais le présent qui façonne son passé » (Lenclud, 1987, p. 9). Cette idée de « filiation inversée » introduit la dimension conventionnelle de la patrimonialisation. Le présent donne sens au passé en sélectionnant ce qui doit être préservé, valorisé et transmis, en fonction des besoins contemporains. Ainsi, la patrimonialisation de la mémoire de l'esclavage repose sur l'attribution de valeurs symboliques aux héritages de la traite négrière, définies à l'aune des défis actuels. Cette approche rend la patrimonialisation indissociable de pratiques communicationnelles appropriées.

En effet, pour patrimonialiser, il est essentiel de mettre en avant la valeur de l'objet, notamment son caractère exceptionnel, qui détermine sa patrimonialité. Ce symbolisme doit être valorisé afin que les publics concernés puissent en prendre connaissance, en saisir l'importance et accepter la nécessité de contribuer à sa conservation. Ainsi, en se situant dans le cadre de la mise en œuvre du projet La Route de l'esclave de l'UNESCO, cet article se propose d'analyser le rôle des pratiques de communication publique dans la construction sociale de la mémoire de l'esclavage sous sa dimension patrimoniale. Précisons que la communication publique est appréhendée ici dans une perspective anglo-saxonne, où elle est définie, entre autres, comme des discours publics médiatisés portant sur les affaires publiques. « Nous considérons comme discours toute chose (objet, œuvre, action, parole, geste, image, silence…) à laquelle on peut attribuer une signification dans un contexte donné et qu'on peut associer à un acteur individuel ou collectif » (Charron, 2022, p. 16-17).

Il faut reconnaître que notre champ d'étude est très restreint, dans la mesure où nous nous limitons à l'analyse des pratiques discursives de deux institutions publiques principales en Haïti, chargées de valoriser le patrimoine culturel : l'Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN) et le Bureau national d'ethnologie (BNE). Ces deux institutions mènent

diverses activités de communication, notamment des expositions, des conférences, des publications et des diffusions en ligne. Ce sont les pratiques communicationnelles de ces deux institutions qui feront l'objet de notre analyse.

Haïti joue un rôle clé dans les débats mondiaux sur la mémoire de l'esclavage, ayant proposé, avec le Bénin, le projet La Route de l'esclave à l'UNESCO en 1994. Cette position est renforcée par l'histoire haïtienne, marquée par la résistance à l'esclavage, qui a culminé avec la Révolution haïtienne et l'indépendance en 1804 (UNESCO, 2014). Cependant, le terrain de recherche demeure limité, car il se concentre sur quelques institutions spécifiques, ce qui restreint la portée de la généralisation des résultats. Malgré ces limites, l'approche méthodologique fondée sur l'étude de cas reste pertinente pour examiner en profondeur les complexités d'un phénomène dans un contexte réel (Giroux, 2003).

Notre stratégie de recherche combine plusieurs techniques : l'analyse documentaire, l'observation en ligne, les entretiens libres et l'analyse de contenu. L'analyse documentaire s'appuie sur 33 articles publiés sur le site de l'ISPAN et 695 publications sur les réseaux sociaux entre 2009 et 2023. Ces données incluent des contenus textuels, multimédias et des hyperliens enrichis par des documents d'archives et des publications officielles telles que les Bulletins de l'ISPAN. Les entretiens libres menés auprès d'une quinzaine d'acteurs ont permis de mieux comprendre les motivations, les défis et les stratégies adoptées pour valoriser le patrimoine culturel.

2. Patrimoine, mémoire et communication

Nous sommes loin de l'époque où le patrimoine renvoyait à une signification purement économique. Le concept a évolué au fil des ans en s'ouvrant à des significations variées en incluant une pluralité d'objets culturels. Ce champ élargi permet d'intégrer la mémoire de l'esclavage dans les objets patrimoniaux, bien que cela exige une réflexion approfondie sur les liens entre mémoire, patrimoine et communication publique.

2.1. Abolir l'étrangeté du passé

Un objet devient un lieu de mémoire lorsqu'une collectivité lui confère une signification particulière (Nora, 1984). Ce caractère conventionnel et sélectif, commun à la mémoire et au patrimoine, reflète des dynamiques sociales et évolutives. « Le souvenir médiatisé, de ce dont l'acteur n'a effectivement jamais eu d'expérience, rend une parcelle du passé virtuellement présente, il en abolit l'étrangeté » (Jewsiewicki, 2004, p. 191). La mémoire, en tant que trace cognitive d'événements passés, se matérialise dans des objets culturels qui facilitent la remémoration et abolissent l'étrangeté du passé. Ainsi, avec l'accent sur la valeur patrimoniale des legs de la traite négrière, la mémoire de l'esclavage, longtemps oubliée, est réactivée dans un contexte où l'idéal de vivre-ensemble et de progrès (matériel et moral) constitue une véritable utopie dans un monde où la cohabitation pacifique des peuples reste un énorme défi lié aux inégalités et discriminations persistantes (Aubin et Rueff, 2016, p. 2).

S'il faut construire la mémoire dans sa dimension patrimoniale, il faut surtout œuvrer pour son appropriation par les communautés concernées, ce qui nécessite des actions de communication adéquates. « Il faut faire parler les objets afin qu'ils racontent leur histoire

et qu'ils racontent l'histoire [des peuples en question] (…). Il faut qu'ils fassent l'objet d'une appropriation populaire. Il faut que ces objets servent aussi d'outils de communication, d'un nouveau rapport au monde » (Moumouni, 2021).

Un tel défi implique la prise en compte de la place marginale qu'occupe cette catégorie de phénomènes historico-culturels dans les études de communication. La patrimonialisation implique une forme d'appropriation du passé en fonction des besoins actuels. Or, les relations entre communication et histoire demeurent problématiques, notamment en raison de la primauté accordée aux relations entre médias et société dans les travaux fondateurs de ce champ disciplinaire (George, 2021, p. 391). D'où la pertinence de l'approche communicationnelle de la patrimonialisation proposée par Davallon (2014) (2006), au sujet notamment des « gestes de patrimonialisation », incluant la reconnaissance de la valeur de l'objet et la production d'un savoir à son sujet. Chacun de ces gestes fait appel à des actions de communication, dont la production et la médiatisation d'un discours visant à favoriser l'appropriation du symbolisme de l'objet en question.

2.2. Vers une critique du discours sur la mémoire

On ne saurait cacher notre parti pris pour la visée émancipatrice liée à la communication patrimoniale dans les pays du Sud, anciennement colonisés. Cette visée requiert une approche critique qui, d'un côté, revendique la place de la communication dans les études des phénomènes historiques et patrimoniaux et, de l'autre, lie les pratiques communicationnelles à la nécessité de remettre en question la réalité sociale et politique, dans une perspective d'émancipation des individus et des groupes sociaux.

La communication du patrimoine culturel, dans un pays du Sud comme Haïti, constitue un facteur clé dans cette visée émancipatrice, qu'on peut considérer comme une utopie réaliste pour des peuples appelés à développer leur capacité d'autodétermination. Cette utopie réaliste ne peut être analysée sans une critique des expériences de l'esclavage, de la colonisation et de la colonialité, qui ont profondément altéré les bases matérielles et identitaires des peuples concernés faisant appel à un dialogue en vue d'une véritable réparation matérielle et morale.

Dans cette optique, dans leur pratique de communication publique, les acteurs sont appelés à dépasser la simple transmission d'informations pour mettre en place un mécanisme de communication inclusive, capable de promouvoir la reconnaissance des différentes mémoires et la participation active des divers groupes sociaux à la réappropriation des récits historiques. Ceci rejoint les préoccupations d'une approche critique de la communication et du discours au sujet des possibilités d'instrumentalisation du langage et du discours, transformés en « fétiche-marchandise » et privés de leur capacité à nommer les choses (Horkheimer et Adorno, 1983). Loin d'être un simple instrument, la communication doit être comprise comme une véritable alternative à la logique dominante de la raison moderne (Cusset et Haber, 2002, p. 12).

3. L'esclavage en Haïti, entre controverses, refus et rupture

« Haïti génère en son sein des biens culturels (…) mobilisables dans le présent au profit d'une vision positive de l'avenir, porteuse de promesses d'amélioration des conditions de vie des Haïtiens » (Régulus, 2010, p. 49). On parle ici d'une multitude d'objets – vestiges archéologiques, monuments historiques, constructions urbaines et rurales, lieux de mémoire, traditions orales, savoir-faire locaux et expressions vivantes, etc. – qui constituent un patrimoine culturel riche et varié. C'est à travers ces objets que vit la mémoire de l'esclavage. C'est à travers la valorisation de la dimension symbolique de ces biens culturels qu'on peut observer la patrimonialisation de la mémoire de l'esclavage. Il faut éviter le piège de considérer la valorisation du patrimoine culturel comme un acte isolé. Il faut la placer dans le contexte global de la société haïtienne, dans ses dimensions culturelles, sociales et géopolitiques, en tenant compte particulièrement des conséquences de l'expérience de l'esclavage, de la colonisation voire de la colonialité.

L'approche critique de la communication patrimoniale nous impose d'aller au-delà d'une simple description des discours sur ces objets. Elle requiert une interrogation approfondie des relations de pouvoir, des dynamiques de domination et des dimensions d'émancipation sous-jacentes à ces pratiques communicationnelles.

3.1. Communication de la mémoire de l'esclavage

Un premier élément à souligner dans les discours publics ayant constitué notre corpus d'analyse est l'absence totale du terme « mémoire de l'esclavage » dans les différentes publications de l'ISPAN et du BNE. Ce thème n'est mentionné à aucun moment dans ces publications. En revanche, les termes « mémoire », « esclave » et « esclavage », utilisés séparément, font partie des thèmes les plus récurrents, tant du côté de l'ISPAN que du côté du BNE. Ici, nous jetterons un regard sur la signification de ces termes à travers la représentation des objets culturels patrimoniaux dans ces discours publics. En outre, il convient également d'observer que les pratiques communicationnelles de ces deux institutions publiques, en particulier celles de l'ISPAN, révèlent une tendance marquée à mettre en avant les objets culturels symbolisant les hauts faits de la révolution haïtienne, notamment ceux liés à la victoire de l'indépendance.

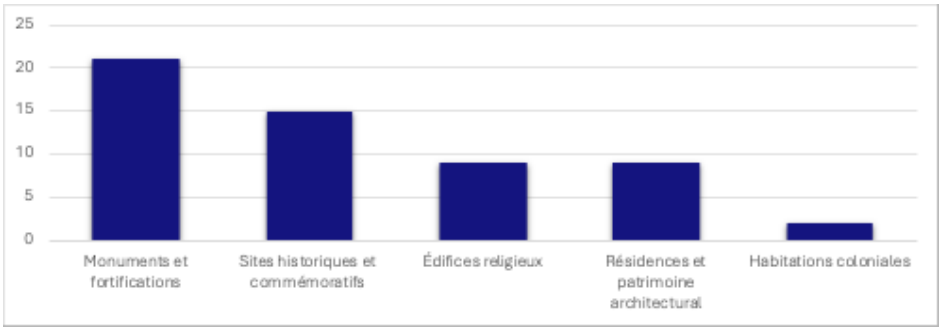

Figure 1 – Catégorisation des objets mis en valeur | Source : Auteur

Nous avons entrepris d'identifier la liste des objets patrimoniaux présentés dans les publications sur les plateformes de l'ISPAN entre 2009 et 2023. La liste se limite à une centaine d'objets, que nous avons classés en cinq catégories, à savoir : monuments et fortifications,

édifices religieux, résidences et patrimoine architectural, sites historiques et commémoratifs, et habitations coloniales. Dans cette liste d'objets, le nombre de vestiges des habitations coloniales et autres sites relatifs spécifiquement aux conditions de vie des esclaves est insignifiant, ce qui renforce l'idée d'une stratégie mémorielle qui privilégie la célébration de la liberté et de la victoire, tout en invisibilisant les atrocités liées à la période esclavagiste. La valeur historique et culturelle des vestiges des habitations coloniales cède le pas aux fortifications, dont les vestiges supportent une mémoire prestigieuse et glorieuse du geste révolutionnaire. Cette invisibilisation des objets portant typiquement sur les conditions de vie des esclaves est d'autant plus préoccupante que les institutions étatiques, comme le ministère de la Culture et celui du Tourisme, ont cherché à valoriser certains sites historiques dans une perspective de développement touristique, sans pour autant prendre en compte les rapports mémoriels que ces lieux pourraient susciter au sein des communautés.

3.1.1 Conditions des esclaves

Les sites et monuments, comme Fort Picolet, Fort Dauphin et Fort Drouet, sont décrits non seulement pour leur architecture militaire, mais aussi pour leur rôle stratégique dans la protection des ports, des villes et des ressources vitales contre les attaques ennemies. Conçus pour protéger des sites stratégiques comme le port de Cap-Haïtien et la baie, ils sont présentés pour leur rôle crucial dans la défense contre les forces britanniques et les pirates. « Des remparts du Fort Picolet, Christophe écrivit ces phrases célèbres : "Si vous avez la force dont vous me menacez, je vous prêterai toute la résistance qui caractérise un général ; et si le sort des armes vous est favorable, vous n'entrerez dans la ville du Cap que lorsqu'elle sera réduite en cendres, et même sur ces cendres je vous combattrai encore" » (ISPAN, 2014). Après l'indépendance en 1804, les nouvelles fortifications, comme la Citadelle Laferrière, symbolisent l'autonomie et la souveraineté de la première république noire libre. L'ISPAN présente la Citadelle comme « un ouvrage militaire et un manifeste politique », qui incarne la vision d'Haïti après l'abolition de l'esclavage. Ce monument, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982, est décrit comme « l'un des meilleurs témoins de l'art des ingénieurs militaires au début du XIXe siècle » (ISPAN, 2010a, p. 1).

En outre, les infrastructures urbaines et industrielles post-indépendance, telles que les marchés et les bâtiments administratifs, illustrent les efforts de modernisation et de reconstruction après les révoltes et les catastrophes naturelles. C'est le cas, par exemple, de la représentation du Marché Hyppolite, valorisé pour sa dimension architecturale et technologique. « Le Marché Hyppolite fut perçu dès son érection comme le monument emblématique de Port-au-Prince, comme la tour Eiffel joue ce rôle d'identification pour Paris, la Sagrada Familia pour Barcelone, l'Empire State Building pour New-York ou l'opéra de Sydney. En dehors de tout l'intérêt historique et technologique qu'il revêt, le marché Hyppolite demeure encore le plus important témoin, par ses dimensions, de l'architecture en fer et fonte de la Caraïbe » (ISPAN, 2010b, p. 7).

On est en face d'une posture de refoulement et d'occultation qui rend difficile l'intégration d'une mémoire cohérente, capable de servir de base à la reconstruction sociale. « Il y a un refus collectif d'aborder la question de l'esclavage dans les termes d'un héritage encore présent. Ce refus est le produit d'une volonté de ne pas se confronter aux répercussions actuelles de ce passé », affirme cet enseignant que nous avons interviewé (REP 6, 2023), et qui attire l'attention sur le poids des facteurs politiques et historiques dans l'occultation de la mémoire de l'esclavage. « Les Haïtiens, selon leur position sociale, construisent leur

propre version de l'histoire de l'esclavage. Les élites préfèrent parler de la grandeur de la révolution, tandis que les plus marginalisés évoquent encore la souffrance et l'oppression » (REP 1, 2023). L'esclavage est souvent présenté comme une question externe, une histoire entre les puissances européennes et les colonies, plutôt qu'un fait national à intégrer dans le récit national. Quand il est évoqué, c'est dans une démarche d'instrumentalisation par différents groupes sociaux, en fonction de leurs intérêts idéologiques ou politiques. D'où une fragmentation de la mémoire de l'esclavage : mémoire de fierté, mémoire de culpabilité, mémoire de victimisation ou encore mémoire de réconciliation.

3.1.2 L'option pour les racines africaines

Nous reprenons ci-dessous la seule publication des deux institutions liée au projet « La route de l'esclave » durant la période considérée. Cette publication du BNE fait brièvement état d'une collaboration entre le professeur Laënnec Hurbon, membre du Comité scientifique international du projet « La route de l'esclave », et Erol Josué, directeur du BNE. On remarque que cette publication reste vague quant aux objectifs du projet, notamment en matière de patrimonialisation. On peut dire que l'esclavage y est mentionné comme une simple abstraction historique, sans lien réel avec des initiatives tangibles visant à valoriser cette mémoire dans le présent.

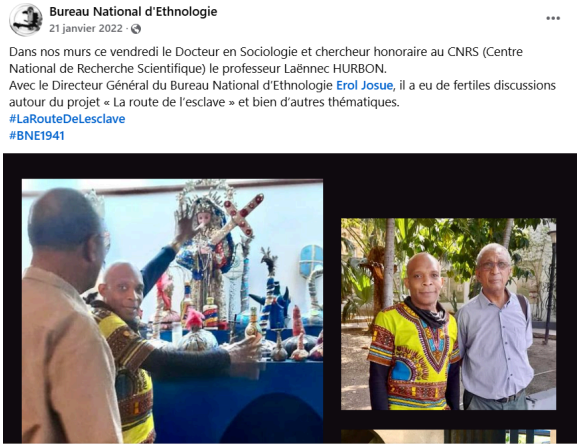

Toutefois, on peut noter la priorité accordée par le Bureau National d'Ethnologie aux traditions culturelles d'origine africaine. À cet égard, ses publications valorisent le vodou en tant qu'élément central de l'identité haïtienne, hérité des esclaves africains, d'où une approche plus nuancée de la mémoire de l'esclavage en Haïti à travers les publications du BNE. Une importance particulière est accordée à la valorisation des contributions culturelles et historiques des victimes de l'esclavage, tout en insistant sur la nécessité d'une appropriation locale et d'une réflexion plus profonde sur les répercussions actuelles de cette période sombre.

On dénote une volonté de promouvoir une appropriation critique et créative de l'histoire par la société haïtienne. Le BNE appelle à une révolution culturelle, soulignant l'importance de l'appropriation du passé pour l'avenir du pays. À ce sujet, un cadre du Bureau National d'Ethnologie nous a fait un petit cours sur le symbolisme des éléments caractéristiques des cultes vodou. « Les objets culturels associés au vodou mettent en évidence les traitements subis autrefois par les esclaves. Les figurines exposées ici [au musée du BNE, ndlr] décrivent les atrocités perpétrées par les colons à l'encontre des personnes noires dans le cadre du

code noir » (REP 10, 2023). C'est donc en raison de son importance dans la compréhension de la mémoire que le vodou est mis en valeur par une institution comme le BNE.

3.1.3 Le rôle messianique du couple mémoire et patrimoine

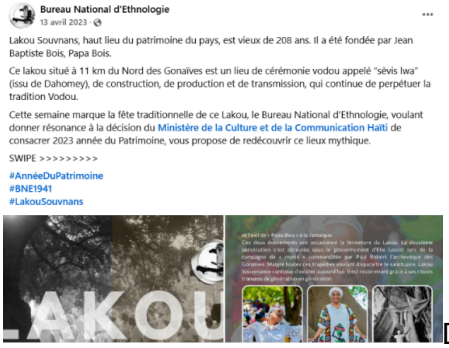

De la même façon, on souligne la position des responsables de l'ISPAN, qui considèrent que la préservation des sites et des monuments liés à l'histoire de l'esclavage est cruciale pour maintenir vivante la mémoire des luttes des ancêtres haïtiens contre l'oppression coloniale. « La valorisation des lieux de mémoire permet de comprendre les dynamiques historiques qui ont façonné les sociétés anciennement colonisées, dont Haïti parmi les sociétés contemporaines » (REP 8, 2023). Les monuments sont ainsi considérés comme des symboles tangibles de la résistance et de la liberté, et la préservation de ces lieux est essentielle pour éviter que les expériences de l'esclavage ne soient oubliées ou effacées. La mémoire est également décrite comme un outil nécessaire pour la réconciliation et la construction d'un avenir fondé sur la justice et l'égalité. Le fait de commémorer l'esclavage à travers des monuments et des lieux de mémoire est un moyen de réconciliation qui permettrait de guérir les blessures du passé tout en renforçant l'identité nationale.

Cela nous amène à apporter un bémol par rapport à l'idée de silence sur la mémoire de l'esclavage. Si le concept de « mémoire de l'esclavage » en soi est absent de ces discours publics, cela ne signifie pas pour autant une absence d'intérêt pour l'expérience de l'esclavage. La référence constante à la période esclavagiste est récurrente. Et, de manière sporadique, on peut observer de rares références aux conditions de vie des esclaves. C'est le cas, par exemple, des publications de l'ISPAN sur les logements des esclaves dans la compréhension de l'esclavage à Saint-Domingue, notamment ceux construits en maçonnerie, qui constituent des témoins matériels ayant résisté à l'épreuve du temps. Ces habitations, bien que rares, fournissent une source archéologique précieuse. En revanche, les logements sur les habitations sucrières des plaines étaient construits à moindre coût et souvent en matériaux périssables.

« Ces abris sont si peu de choses que les actes de vente ne prennent pas toujours la peine de les citer comme logements » (ISPAN, 2010c, p. 3). Dans ce rare texte sur la condition des esclaves, l'ISPAN met en avant la manière dont les esclaves, privés de tout et réduits à l'état de marchandise, ont utilisé l'imaginaire comme moyen de survie et de résistance. Pendant plus de trois cents ans, les esclaves ont été soumis à une déshumanisation totale, où leurs langues, noms et histoires leur étaient arrachés. Cependant, ils ont trouvé dans la créativité et l'imaginaire un espace de renaissance, comme le rappelle Michaëlle Jean, dont les propos sont repris dans le BI : « Dépossédés de tout, de leurs langues, de leurs noms et de leurs histoires, livrés à l'état de marchandise […] il leur fallut une force invincible de création

pour renaître à eux-mêmes » (ISPAN, 2011). La description des structures carcérales, telles que les logements d'esclaves dans les habitations caféières, montre comment les esclaves étaient soumis à un contrôle constant, empêchant toute forme de liberté ou d'autonomie. Cette oppression systématique laisse des traces dans la manière dont les structures sociales sont encore marquées par un rapport hiérarchique issu de l'esclavage.

À propos du musée du BNE, l'un de nos répondant souligne qu'il existe un lien entre les objets exposés et la mémoire de l'esclavage. « Les objets culturels associés au vodou mettent en évidence les traitements subis autrefois par les esclaves. Les figurines exposées décrivent les atrocités perpétrées par les colons à l'encontre des personnes noires dans le cadre du code noir » (REP 10, 2023). Ces objets illustrent non seulement les souffrances subies par les esclaves sous le régime colonial, mais aussi les réponses culturelles et spirituelles développées par les esclaves, notamment à travers les rites vodou. Il est expliqué que certains aspects du vodou, en particulier le rite Petro, ont émergé en réaction à la brutalité de la colonisation, adoptant des pratiques vengeresses en réponse aux punitions infligées aux esclaves. Le vodou devient ainsi un reflet de la résistance et des souffrances vécues sous l'esclavage et aborder cette pratique religieuse revient à traiter directement de cette histoire de violence et de résistance.

3.2. Braconnage de la mémoire de l'esclavage ?

Le concept de « mémoire de l'esclavage » est totalement absent des discours des deux principales institutions chargées de la mise en valeur du patrimoine culturel en Haïti. Pourtant, ce projet qui fait de la mémoire de l'esclavage un patrimoine nécessaire pour le vivre-ensemble a été initié sous la proposition d'Haïti. « Le projet La Route de l'esclave entend promouvoir la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel issu de cette histoire et la mise en place de sites et itinéraires de mémoire aux niveaux national, régional et international, en restituer non seulement le parcours mais aussi faire le lien entre les pays et les régions du monde qui ont en partage cette histoire » (UNESCO, 2018, p. 17). Comment atteindre un tel objectif sans l'implication des institutions locales. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Route de l'esclave, peut-on parler du braconnage de la patrimonialisation de la mémoire de l'esclavage en Haïti ?

3.2.1 Persistance de l'orientation des premières élites

À ce sujet, l'idée suivante de l'un des fonctionnaires publics que nous avons interviewé est très significative. « L'UNESCO pousse à préserver les lieux de mémoire de l'esclavage, mais ici, les gens préfèrent célébrer les hauts faits de la révolution. C'est plus valorisant pour l'image du pays à l'étranger et cela peut attirer plus de touristes » (REP 5, 2023). Cela rejoint la position d'un autre répondant pour qui « les fortifications comme la Citadelle et les forts du Nord représentent la fierté nationale. Ce sont les symboles de notre victoire contre l'oppression coloniale, et c'est ce que nous voulons montrer au monde. On préfère célébrer la résistance plutôt que de s'attarder sur la souffrance » (REP 3, 2023). Cela fait écho à l'idée de préférence marquée pour célébrer les hauts faits de la révolution haïtienne plutôt que de reconnaître la souffrance vécue par les esclaves. Il y a en Haïti une réticence à valoriser les lieux symbolisant la souffrance, car cela va à l'encontre du récit national héroïque construit depuis l'indépendance.

On est face à contraste clair avec la position exprimé dans divers documents, dont le Guide pour les gestionnaires de sites et itinéraires de mémoire (UNESCO, 2018) qui met l'accent sur les caractéristiques atroces de l'esclavage à travers un champ sémantique articulé autour de « tragédie », « horreur », « crime contre l'humanité », « entreprise majeure de déshumanisation », « inhumanité », « traumatismes », « racisme », « discrimination », « exclusion sociale », « fléau », « barbarie ». Les textes de l'UNESCO dans le cadre du projet Route de l'esclave mettent l'accent sur le fait que les conséquences de l'esclavage sont encore présentes et c'est aujourd'hui qu'il faut les combattre. Or, dans ce contexte le discours public analysé ici, sauf dans quelques rares exceptions, préfère rappeler que les premières élites haïtiennes ont orienté la mémoire collective vers les héros de l'indépendance, mettant de côté l'aspect douloureux de la mémoire de l'esclavage. « Dès les premiers jours de l'indépendance, les dirigeants ont choisi de mettre l'accent sur les héros et les victoires militaires. Il y avait un besoin de réécrire l'histoire de manière à renforcer notre fierté nationale, en écartant l'esclavage comme une période de honte » (REP 7, 2023). Ceci est donc un fait historique. L'invisibilisation des conditions de vie des esclaves est profondément enracinée dans l'histoire de la construction identitaire haïtienne. La persistance de cette orientation historique implique une inadéquation entre les normes internationales et les réalités locales haïtiennes. « Les normes internationales, en particulier celles promues par l'UNESCO, se heurtent aux réalités locales haïtiennes. Bien que l'UNESCO encourage la préservation des sites liés à l'esclavage, les autorités haïtiennes privilégient des monuments plus "valorisants" aux yeux du public international » (REP 7, 2023). Il y a donc un conflit de priorités entre deux types de mémoires. Une opposition entre les attentes internationales, qui poussent à la valorisation des lieux de mémoire de l'esclavage et les stratégies locales, qui visent à promouvoir des sites plus valorisants, comme les fortifications et les traits de fierté liés à la culture et l'héritage africain. C'est aussi un décalage entre ce que les acteurs locaux jugent comme étant approprié pour l'image du pays et ce que les institutions internationales considèrent comme essentiel pour la mémoire globale de l'esclavage.

3.2.2 Un rapport mitigé avec le projet Route de l'esclave

Il est courant de rencontrer des réflexions qui, tout en soulignant les bienfaits du projet Route de l'esclave dans la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, font état de l'intérêt de projet pour Haïti. C'est le cas par exemple de Augustin (2020) qui, dans son étude approfondie sur La mémoire de l'esclavage en Haïti, estime que « le projet de la Route de l'esclave a été bénéfique en ce qu'il a amené la question dans l'espace public en Haïti. Nous pouvons dire que, sans ce programme, il n'y aurait pas eu tous ces débats et ces discours sur les mémoires de l'esclavage dans l'espace public mondial ». Une telle approche suscite toutefois un important questionnement : de quel discours parle-t-on ? et, surtout, d'où vient ce discours si les principales institutions chargées de la mise en valeur du patrimoine culturel sont muettes sur la mémoire de l'esclavage en soi, du moins dans le sens que ce concept est défini dans ledit projet ?

L'on doit reconnaître la place prépondérante occupée par l'UNESCO, en tant qu'institution, dans les publications de l'ISPAN et du BNE. L'UNESCO fait partie des institutions les plus citées dans ces publications. L'organisation est mentionnée dans plusieurs projets clés, tels que le Projet de Préservation du Patrimoine et Appui au Secteur Touristique (PAST), financé par la Banque mondiale, ainsi que dans des initiatives de restauration majeures, dont celles de la Citadelle Henry, du Palais Sans-Souci et du Site Fortifié des Ramiers, classés

au Patrimoine mondial par l'UNESCO en 1982. On revient incessamment sur le fait que l'UNESCO a soutenu l'inventaire scientifique du centre-ville historique de Jacmel, qui a été inscrit sur la liste indicative du Patrimoine mondial. Après le séisme de 2010, l'UNESCO a joué un rôle crucial en finançant des travaux de protection pour les monuments historiques menacés et en coordonnant des missions internationales pour évaluer et restaurer ces sites. En outre, l'organisation a participé à la formation de guides patrimoniaux et touristiques, démontrant ainsi son implication active dans la protection et la valorisation du patrimoine culturel et immatériel d'Haïti. Mais, à aucun moment, une référence n'est faite au projet « La Route de l'Esclave ».

Cette observation prend une signification particulière tenant compte des points de divers acteurs, dont ce cadre de la fonction publique qui qualifie le projet Route de l'esclave de « distraction ». « Il devrait disposer d'un budget et d'activités spécifiques à réaliser. Cependant, ce que l'on constate actuellement ce sont des activités sporadiques en fonction des circonstances » (REP 5, 2023). Ce répondant perçoit le projet « Route de l'esclave » comme étant trop influencé par des acteurs extérieurs. La vision du projet est imposée de l'extérieur, ce qui limite la capacité des Haïtiens à s'approprier pleinement le projet. Cela crée une situation où le projet avance au gré des financements et des décisions des institutions internationales, plutôt que d'être une priorité nationale.

Cette absence du projet dans les priorités nationales se manifesterait selon un autre de nos de répondants par une absence de collaboration interinstitutionnelle. Bien que des efforts individuels soient entrepris, ils sont fragmentés et souvent n'aboutissent à aucun résultat en raison du manque de collaboration entre les institutions haïtiennes. « Une collaboration interpersonnelle est possible entre le Directeur du BNE et celui du comité scientifique haïtien de la Route de l'esclave. Cependant, en tant qu'institution, le BNE n'est pas impliqué. Les cadres du BNE ne sont pas impliqués non plus. Les collaborations n'ont pas encore atteint un niveau institutionnel » (REP 10, 2023). Seul le niveau supérieur de la direction est impliqué, tandis que les techniciens et les autres services ne participent pas activement au projet.

3.2.3 La question de politique culturelle

On ne peut isoler l'orientation historique et les problèmes interinstitutionnels des défis liés à des facteurs de politiques publiques, notamment la question de l'existence d'une politique culturelle intégrant la problématique de la valorisation du patrimoine culturel. Nos discussions avec diverses catégories d'acteurs haïtiens, très intéressés par la valorisation du patrimoine culturel haïtien, établissent un lien direct entre l'absence de politiques culturelles en Haïti et les contraintes budgétaires, qui contribuent à l'invisibilisation des habitations coloniales, notamment celles liées à l'esclavage. Cette invisibilisation est perçue comme le résultat d'une combinaison de négligence institutionnelle et de restrictions financières qui affectent le processus de patrimonialisation en Haïti. Est déploré en premier lieu un manque de stratégie nationale qui empêche une prise en charge globale et structurée des sites historiques, notamment ceux des habitations coloniales. La valorisation du patrimoine semble fragmentaire, souvent menée à travers des initiatives ponctuelles, sans vision à long terme. L'un de nos répondants affirme qu' « il n'y a pas de véritable politique culturelle en Haïti. Les quelques initiatives prises ici et là ne sont pas assez pour répondre aux enjeux de préservation des sites historiques. Sans politique claire, les sites des habitations coloniales sont simplement ignorés » (REP 5, 2023). Un autre enseignant-chercheur souligne également cette lacune, en précisant que « la préservation du patrimoine ne peut pas reposer

uniquement sur des actions isolées. Il faut une politique nationale pour inclure tous les aspects de notre histoire, pas seulement ceux qui glorifient l'indépendance » (REP 4, 2023).

Les contraintes budgétaires chroniques sont aussi évoquées pour expliquer l'invisibilisation des habitations coloniales. Les ressources financières allouées à la préservation du patrimoine sont insuffisantes, conduisant à une concentration des efforts sur des monuments jugés plus valorisants et attractifs pour le tourisme, tels que les fortifications liées à l'indépendance. « Il n'y a pas d'argent pour s'occuper de tous les sites patrimoniaux. Les priorités budgétaires vont toujours aux fortifications, aux monuments de l'indépendance, car ils sont plus faciles à vendre au public et aux touristes. Les habitations coloniales, personne ne veut les voir » (REP 8, 2023). Un autre informateur ajoute que « quand vous n'avez pas de budget, vous vous concentrez sur ce qui peut rapporter, et malheureusement, les habitations coloniales ne sont pas perçues comme un investissement rentable, ni pour l'État, ni pour les bailleurs de fonds » (REP 3, 2023).

Au-delà des contraintes financières, l'absence de volonté politique est également pointée du doigt par plusieurs répondants qui dénoncent la négligence des institutions publiques en matière de gestion du patrimoine lié à l'esclavage. Selon eux, la faiblesse des politiques culturelles, combinée à un manque d'intérêt des autorités, conduit à la marginalisation de cette partie de l'histoire. Comme le souligne cet historien, « il n'y a pas de volonté politique pour préserver les habitations coloniales. C'est plus facile de mettre en avant les fortifications de la révolution que de se confronter à notre passé esclavagiste. C'est une forme de négation de cette partie de notre histoire. » (REP 5, 2023). Un enseignant partage un avis similaire en précisant que « les institutions ne font pas leur travail. Elles laissent de côté les habitations coloniales sous prétexte de manque de budget, mais en réalité, c'est un manque d'intérêt. Elles préfèrent se concentrer sur les symboles glorieux. » (REP 4, 2023).

Tout ceci nous amène à relativiser la question de la persistance sur la persistance de l'orientation des premières élites. La nature a horreur du vide. Et si l'invisibilisation des atrocités de l'esclavage et des conséquences actuelles de celui-ci était due à un manque d'actualisation des politiques publiques sur la question ? Cette discussion s'enrichit des positions sur l'absence de politiques culturelles alors que les contraintes budgétaires renforcent la tendance à occulter les souffrances des esclaves, ce qui affecte directement la construction d'une mémoire collective.

Une conjugaison de de facteurs contribuent à marginaliser les objets relatifs à l'esclavage, tandis que la mémoire nationale continue de se focaliser sur les symboles de la révolution et de l'indépendance. Les grandes orientations du projet Route de l'Esclave, malgré ses débuts prometteurs avec Haïti comme instigateur, a été marginalisé par les autorités haïtiennes en raison de tensions entre les besoins de mémoire et les exigences économiques et touristiques. Les élites post-indépendance, en construisant un récit national héroïque, ont mis de côté les lieux de mémoire liés à l'esclavage. De plus, les contraintes budgétaires, le manque de politiques patrimoniales inclusives et la priorité donnée au développement touristique ont contribué à ce « braconnage », où la mémoire des victimes de l'esclavage est invisibilisée. Cette approche laisse de côté une partie essentielle de l'histoire haïtienne, limitant ainsi la reconnaissance et la valorisation de la mémoire des esclaves.

4. L'impossible patrimonialisation de la mémoire de l'esclavage

Parler de la mémoire de la mémoire de l'esclavage, c'est parler des rapports de nos sociétés avec le passé et, précisément un passé douloureux qui reste présent et actif dans le vécu quotidien des descendants d'esclaves. Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte sociologique haïtien marqué par une obsession haïtienne pour le passé. « L'histoire l'intéresse non seulement parce qu'il est obsédé par ses racines et ses origines (…) mais aussi parce qu'il vit encore son passé » (Manigat, 1994, p. 26). Cette fascination pour le passé, quoi que très importante dans une quête d'identité et de racines, s'apparente davantage à un facteur de stagnation. Ce rapport excessif à l'histoire serait à la base d'une « force d'inertie incommensurable des institutions à l'égard de leur développement » (Tremblay, 1995, p. 228) et qui limite la capacité du pays à innover. Autrement dit, tout en représentant un atout pour la connaissance de soi et la compréhension de son présent, l'attachement d'Haïti au passé ou le rapport à l'histoire s'est érigé comme un obstacle au progrès. Claude Souffrant a déploré cette situation en critiquant ce qu'il qualifie de « vision régressive des réalités nationales » :

> La sociologie haïtienne contemporaine demeure obstinément diachronique. L'écolier haïtien n'est formé qu'à une vision régressive des réalités nationales, à l'histoire. Il est victime d'une philosophie de l'éducation qui, définissant l'Homme haïtien par ses origines plutôt que par son projet, l'enchaîne à "hier" au lieu de l'équiper pour demain (…) Le regard haïtien est fixé sur ses racines donc sur son passé (…) Avec ce regard borgne, on entre dans l'avenir inattentif à la nouveauté du temps, insouciant de l'inédit qu'amène le futur, imperméable aux innovations, prisonnier de l'héritage sacré des Anciens, répétant le discours bègue du passé, le discours de l'arriération (Souffrant, 1995, p. 26).

Voilà donc un débat vieux de quelques décennies qu'il importe d'actualiser aujourd'hui autour de la mémoire de l'esclavage en prenant en compte le rôle de celle-ci par rapport aux besoins actuels d'Haïti, dont celui d'une réparation matérielle et morale liée aux conséquences des conquêtes coloniales et esclavagistes. Inutile de rappeler les conséquences actuelles de ces conquêtes sur les bases économiques et matérielles du pays, d'une part, et sur l'image d'un pays sur la scène internationale, d'autre part. L'enjeu principal n'est pas de ressasser béatement ce passé, mais de comprendre ses imbrications dans le présent et son rôle pour la mise en œuvre d'un mécanisme de développement local durable adressant adéquatement les enjeux de la construction identitaire. Que représente alors le rapport des institutions haïtienne à la mémoire de l'esclavage impliquant d'une part, le rapport mitigé avec le projet Route de l'esclave de l'UNESCO et, d'autre part, la marginalisation de la mémoire victimaire liée à l'esclavage ?

4.1. Le défi d'actualisation

« Silence », « occultation », « marginalisation ». Ce sont quelques termes souvent utilisés pour qualifier le rapport d'Haïti à la mémoire de l'esclavage. Les conclusions de Jean Ronald Augustin résument à juste titre cette conception dominante des récentes études : « les mémoires de l'esclavage se caractérisent par le silence sur le fait historique et sur les victimes, amplement abordé dans le projet de la Route de l'esclave de l'UNESCO. Elles se distinguent aussi par l'invisibilité des lieux qui les supportent, l'invisibilité de la résistance culturelle et

l'invisibilité des conséquences sociales de l'esclavage (la pauvreté, l'exclusion sociale, les inégalités) » (Augustin, 2020, p. 459). Une telle approche, quoique très pertinente, mérite d'être complétée par une réflexion sur un risque majeur : celui d'attribuer ce silence à une décision délibérée ou à un consensus entre les acteurs et les institutions nationales. Il paraît plus approprié d'attribuer ce silence non à une volonté consciente de taire un aspect de la mémoire de l'esclavage, mais plutôt à un manque d'actualisation des réflexions sur les enjeux de la mémoire de l'esclavage en Haïti. Cela s'explique par plusieurs facteurs, dont la relative nouveauté des débats sur la mémoire de l'esclavage et surtout l'absence de collaboration interinstitutionnelle. Ce n'est qu'à partir du milieu du XXe siècle, avec la montée de la réflexion sur la Shoah et le développement de discours mémoriels par des institutions comme l'UNESCO, que cette question a pris de l'ampleur. Ces nouveaux débats se sont inscrits dans un contexte marqué par l'influence des premières générations d'historiens et d'intellectuels haïtiens, qui ont préféré mettre l'accent sur l'indépendance et la victoire sur les colons plutôt que sur la période esclavagiste.

Les discours publics sur la mémoire des victimes de l'esclavage attirent l'attention sur la nécessité d'une conciliation entre les divers types de mémoire ou encore sur la transcendance des antagonismes entre la mémoire de fierté et la mémoire douloureuse des victimes. Ce qui saute aux yeux, c'est la non-prise en compte de ces nouvelles approches dans les pratiques communicationnelles des institutions publiques chargées de la valorisation du patrimoine culturel en Haïti. Cette absence d'actualisation de la vision du rapport entre histoire, mémoire et patrimoine s'explique en grande partie par une absence de collaboration ou de dialogue interinstitutionnel, qui est d'ailleurs l'un des points récurrents évoqués par les différents répondants à nos entretiens. Un exemple significatif se trouve dans les rapports entre les institutions du patrimoine, particulièrement l'ISPAN, et les institutions universitaires et de la recherche. L'un des principaux outils de communication patrimoniale en Haïti, en l'occurrence le Bulletin de l'ISPAN, met à la disposition du public plus de 150 articles visant à vulgariser des informations sur le patrimoine culturel matériel haïtien. En dépit de la richesse informationnelle de ces publications, il est curieux de constater une absence totale de références aux études scientifiques effectuées au cours des 30 dernières années sur le patrimoine national ; ces bulletins se caractérisent par une exclusion des perspectives des experts en patrimoine.

Cette situation est d'autant plus curieuse que l'État haïtien, via l'Université d'État d'Haïti (UEH), a mis en place des programmes de formation avancée sur le patrimoine culturel, comme la maîtrise en Histoire, Mémoire et Patrimoine, qui produit depuis 2006 diverses recherches sur différents aspects du patrimoine haïtien, y compris les enjeux de la patrimonialisation de la mémoire de l'esclavage. Il convient également de noter que des chercheurs, tant haïtiens qu'étrangers, ont réalisé d'importants travaux sur le patrimoine national, notamment à l'Université Laval, où des chercheurs haïtiens ont défendu des thèses éclairantes sur la question. Force est de reconnaître qu'aucune de ces recherches récentes, ni les points de vue des universitaires, n'apparaissent dans les bulletins de l'ISPAN. Ces contributions académiques pourraient enrichir le contenu du bulletin et offrir une vue plus complète et actuelle des enjeux de la patrimonialisation en Haïti.

L'analyse des références citées dans les bulletins de l'ISPAN montre une tendance à se référer à des documents anciens, dont certains datent du XIXe siècle ou du début du XXe. Ces références, bien qu'importantes du point de vue historique, ne reflètent pas les enjeux

actuels du patrimoine, qui incluent des dimensions sociales, économiques, politiques et surtout identitaires. L'absence de dialogue avec les universitaires conduit à une vision partielle et parfois dépassée du patrimoine haïtien, en décalage avec les réalités contemporaines de la patrimonialisation. La mise en place d'une politique culturelle impliquant des pratiques communicationnelles adéquates et la prise en compte des aspects jusqu'ici négligés s'avère être d'une grande nécessité.

4.2. La patrimonialisation naïve

« Le comité national haïtien a gaspillé le projet Route de l'esclave », a déclaré un cadre de la fonction publique qui, lors de l'un de nos entretiens, a vivement critiqué l'absence d'actions concrètes des acteurs haïtiens dans le cadre dudit projet. Cela est interprété comme un manque à gagner pour la patrimonialisation de la mémoire de l'esclavage en Haïti. Nous estimons que cet « échec » du projet Route de l'esclave constitue plutôt une opportunité pour Haïti : celle d'éviter une patrimonialisation naïve de la mémoire de l'esclavage.

D'où vient le discours sur les traumatismes de l'esclavage ? Sûrement pas d'Haïti. Les discours publics haïtiens sont quasiment muets sur cet aspect de la mémoire. La carence des discours officiels haïtiens sur ce type de mémoire donne lieu à une répétition aveugle de discours dominants produits dans les grandes métropoles occidentales. Cette absence de discours national sur les traumatismes de l'esclavage ne permet pas aux Haïtiens de s'approprier pleinement leur histoire, conduisant à une répétition des concepts importés qui ne reflètent pas nécessairement la réalité ou les besoins locaux. Ce serait une erreur d'entreprendre la patrimonialisation de la mémoire de l'esclavage sans une réflexion proprement haïtienne sur la question.

La carence d'un discours officiel haïtien sur les conséquences du traumatisme de l'esclavage laisse la voie ouverte à une patrimonialisation naïve de la mémoire de l'esclavage. Des projets de mise en valeur de cette mémoire, s'ils sont réalisés sous l'influence exclusive d'acteurs internationaux, risquent de transformer cette mémoire douloureuse en un simple objet touristique ou économique, déconnecté des réalités et des enjeux de la population haïtienne. Un tel processus ne peut mener qu'à une mobilisation superficielle de cette mémoire, où l'aspect économique, voire politique – notamment le tourisme mémoriel – l'emporte sur la réflexion critique nécessaire pour comprendre les effets encore vivants de l'esclavage dans la société haïtienne.

Au-delà des possibilités d'instrumentalisation des traumatismes de l'esclavage à des fins économiques à travers le tourisme, il importe de tenir compte également des enjeux de cette mémoire pour les relations internationales. Si l'esclavage et la traite négrière constituent un crime contre l'humanité, où en sont les victimes ? Celles-ci ont-elles été accompagnées ou dédommagées ? Il ne faut pas oublier que le discours international contre l'esclavage s'est déployé dans un contexte où l'inefficacité de l'esclavage était reconnue. Déclarer l'esclavage comme crime contre l'humanité n'apporte vraiment rien de nouveau dans les débats. L'esclavage a été condamné depuis le siècle des Lumières. Le discours dominant sur la scène internationale, en dépit de son rôle dans la sensibilisation aux mémoires douloureuses de l'esclavage, n'est pas en mesure de prendre en compte la nécessité de la réparation des victimes.

L'idée de réconciliation défendue dans le cadre du projet Route de l'esclave est louable, vu les efforts nécessaires en vue d'une cohabitation pacifique entre les peuples. Il convient tout de même de poser la question : deuil positif pour qui et pourquoi ? N'est-il pas nécessaire de se concentrer d'abord sur la réparation et le traitement en profondeur des traumatismes vécus au quotidien par les descendants des esclaves ? Le silence des institutions publiques en fait une mémoire à vif, une plaie non cicatrisée qui soulève des questions complexes et douloureuses sur les répercussions psychologiques, économiques et géopolitiques de cette période. Patrimonialiser cette mémoire sans un travail préalable de dialogue, de réflexion et de réparation risque de renforcer l'aliénation culturelle et historique, plutôt que de contribuer à une prise de conscience collective. Tout porte donc à croire que la propagation des discours et débats sur la mémoire de l'esclavage, sans la participation réelle des acteurs locaux, porte en elle le risque de masquer les véritables enjeux de cette mémoire pour les populations concernées.

Conclusion

Les discours publics sur les objets patrimoniaux attestent d'un certain antagonisme entre les discours produits par des instances internationales, telles que l'UNESCO, et la manière dont ces mémoires sont abordées localement. Les institutions se retrouvent ainsi prises entre deux feux : valoriser une mémoire imposée par l'extérieur ou continuer à glorifier une révolution nationale qui omet la dimension victimaire de l'histoire esclavagiste. Le défi autour de cette patrimonialisation réside donc dans la mise en place d'une politique culturelle incluant une stratégie de communication adéquate permettant de produire et de diffuser un discours haïtien inclusif prenant en compte le défi de réappropriation par les Haïtiens eux-mêmes de leur propre histoire constituée à la fois de fierté et de souffrances. Il ne s'agit pas simplement de glorifier les héros de l'indépendance, mais de reconnaître pleinement les souffrances subies par les esclaves et d'inscrire ces différents types de mémoire dans les pratiques culturelles, sociales et éducatives. Cela implique une décolonisation non seulement des structures politiques et économiques, mais aussi des systèmes de communication publique qui continuent de propager des récits détachés des réalités et besoins actuels. La mémoire de l'esclavage doit être valorisée, non pas seulement pour répondre aux attentes du tourisme mémoriel, mais comme un processus d'émancipation qui vise à déconstruire les récits imposés et à replacer les descendants des victimes au centre de leur propre histoire. La mémoire de l'esclavage peut ainsi devenir un outil de dialogue, d'une part entre les différentes couches sociales, et d'autre part entre Haïti et le monde occidental, en vue d'une réparation matérielle et morale liée aux conséquences actuelles de l'esclavage.

Références

Aubin, F. et Rueff, J. (2016). Perspectives critiques en communication - Contextes, théories et recherches empiriques (Tome 1). Presses de l'Université du Québec.

Augustin, J. R. (2020). L'esclavage en Haïti: entrecroisement des mémoires et enjeux de la patrimonialisation. Les presses de l'université Laval.

Charron, J. (2022). La communication publique: pratiques et enjeux (vol. 1-1 online resource.). Les Presses de l'Université de Montréal. https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN=3325054

Cusset, Y. et Haber, S. (2002). Le vocabulaire de l'école de Francfort. Ellipses.

Davallon, J. (2006). Le don du patrimoine: une approche communicationnelle de la patrimonialisation. Lavoisier : Hermès science.

Davallon, J. (2014). À propos des régimes de patrimonialisation: enjeux et questions. https://shs.hal.science/halshs-01123906/document

George, É. (2021). Études en communication et perspectives critiques : interrogations et propositions. Dans Perspectives critiques en communication. Tome 2, Aubin France, Éric George et Julien Rueff (dir.) (vol. 2, p. 386-417). Presses de l'Université du Québec.

Giroux, N. (2003). L'étude de cas. Dans Conduire un projet de recherche: une perspective qualitative (p. 41-84). Éditions EMS.

Horkheimer, M. et Adorno, T. W. (1983). La dialectique de la raison: fragments philosophiques. Gallimard.

ISPAN. (2010a). Citadelle, Sans-Souci, Ramiers : Les menaces. Bulletin de l'ISPAN, (14), 1-9.

ISPAN. (2010b). La restauration du Marché Hyppolite a débuté. Bulletin de l'ISPAN, (13), 1-8.

ISPAN. (2010c). Sabourin, Dion, Latour, Lasaline… archéologie aux Matheux. Bulletin de l'ISPAN, (18), 1-6.

ISPAN. (2011). Michaëlle Jean, s'engage. Bulletin de l'ISPAN, (18), 6.

ISPAN. (2014). 200 Monuments et Sites d'Haïti à haute valeur culturelle, historique ou architecturale. ISPAN.

Jewsiewicki, B. (2004). Mémoire et représentation pour un vivre ensemble. Espaces Temps, 84(1), 187-192. https://doi.org/10.3406/espat.2004.4250

Lenclud, G. (1987). La tradition n'est plus ce qu'elle était… Terrain. Anthropologie & sciences humaines, (9), 110-123. https://doi.org/10.4000/terrain.3195

Manigat, L. F. (1994). Une seule voix pour deux voies: « un seul lit pour deux rêves ». Editions des Antilles.

Moumouni, C. (2021). Restitution des biens culturels africains. https://youtu.be/wWeNVrA3ASM

Nora, P. (1984). Les lieux de mémoire. Gallimard.

Régulus, S. (2010). Regards sur le patrimoine haïtien et la nécessité de promouvoir la diversité culturelle. Museum International, 62(248), 49-57.

REP 1. (2023). Entrevue par visioconférence - 18 juin 2023.

REP 3. (2023). Entrevue par vision conférence - 18 juillet 2023.

REP 4. (2023, juillet). Entrevue par visioconférence - 25 juillet 2023.

REP 5. (2023). Entrevue par visioconférence - 27 juillet 2023.

REP 6. (2023). Entrevue par vision conférence - 05 aout 2023.

REP 7. (2023). Entrevue par visioconférence - 23 juillet 2023.

REP 8. (2023). Entrevue par visioconférence - 18 aout 2023.

REP 10. (2023). Entrevue par visioconférence - 19 aout 2023.

Souffrant, C. (1995). Sociologie prospective d'Haïti: essai. CIDIHCA.

Tremblay, J. (1995). Mères, pouvoir et santé en Haïti. Éditions Karthala.

Théus, B., Déméro, V., Wamba, N., Maltais, M., Girard, A., & Jean Claude, M. (2026). Mémoire de l'esclavage, héritage colonial et décolonisation du savoir. Éditions INUFOCAD. https://doi.org/10.5281/zenodo.18724682

Unesco. (2014). La Route de l'esclave : 1994-2014. Le chemin parcouru. https://site.prix-fetkann.fr/wp-content/uploads/2014/12/Route-de-lesclave-UNESCO.pdf

Unesco. (2018). Héritages de l'esclavage: un guide pour les gestionnaires de sites et itinéraires de mémoire -. Bibliothèque Numérique UNESCO. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366348